



Opinions Libres

le blog d'Olivier Ezratty

Industrie du lobbyciel

Le 6 juin 2006, le Syntec s'est enfin secoué pour faire la promotion de l'industrie du logiciel (voir **Zdnet** ou **01Net** et à la source sur le site du Syntec Informatique). Avec une étude de l'existant et un bon catalogue de propositions pour développer ce pan de l'industrie informatique. Le tout annoncé avec le renfort de Renault Dutreil, Ministre des PME, du Commerce et de l'Artisanat au Minefi. Jusqu'à présent, Syntec Informatique, le syndicat professionnel qui regroupe les SSII et éditeurs de logiciels français, communiquait plus sur les SSII que sur les éditeurs. Le poids économique des SSII y est effectivement prépondérant. Ces dernières années, plusieurs éditeurs sont apparus au Conseil d'Administration du Syntec : Microsoft France, puis Business Objects et SAP. Au sein de Syntec Informatique avait été créée au début des années 2000 une commission éditeurs de logiciels. Commission plutôt absente dans la communication de l'association et sans but clairement défini. C'est un peu la raison pour laquelle a été créée une association dédiée aux éditeurs de logiciels en octobre 2005, l'**AFDEL**, qui regroupait en juin 2006 environ 60 membres, à comparer aux 250 éditeurs membres du Syntec. Le Syntec Informatique n'a pas vraiment apprécié ! Surtout de la part des sociétés membres des deux organisations, comme Microsoft France.

Alors, pourquoi cette concurrence du lobbying sur l'industrie du logiciel ? Est-ce seulement parce que les éditeurs trouvaient le Syntec inactif pour défendre leur métier ? Pas seulement. Trois sujets clés sont à l'origine d'un schisme: les logiciels libres, les brevets logiciels et l'essor de cette industrie dont les mécanismes n'ont rien à voir avec ceux des SSII. Cette industrie du logiciel souhaitait faire parler d'elle « en tant que telle » ! Le résultat est là, elle fait parler d'elle !

Pour ceux qui ont le temps et pour ne pas battre le record du monde de la longueur d'un post de blog, j'ai créé ce **document** qui commente les propositions du Syntec Informatique. En résumé, l'état des lieux et le catalogue de propositions de la Commission Logiciels du Syntec Informatique comprend quelques bonnes pistes et idées. Mais il ne faut pas trop attendre de la puissance publique sauf s'il s'agit de revoir la fiscalité en cassant certains tabous, et simplifier la création d'entreprises. Il faut effectivement développer la composante marketing et commerciale des éditeurs, plus que la partie R&D. Et enfin, il faut surtout se tourner rapidement vers l'international et ne pas surinvestir sur le marché intérieur (en btob en tout cas). Maintenant, l'**AFDEL** peut encore faire la différence avec le Syntec Informatique si elle s'en donne les moyens !

Il y a par ailleurs quelques pistes lancées autour des éditeurs de logiciels qu'il me semble utile de citer :

- Il existe des solutions de réassurance pour les clients des petits éditeurs. C'est une bonne idée pour rassurer les clients qui apporte support technique et reprise en main en complément ou à la place de l'éditeur en cas de défaillance. Voir la société **Software Continuity** créée par Robert Kalocsai.
- L'association **InterFrench**, montée par Pierre-Jean Charra, qui met en contact les entrepreneurs des deux côtés de l'Atlantique, notamment pour les aider à s'implanter aux USA. C'est probablement plus efficace que de passer par les ambassades de France.

- Je travaille actuellement avec Daniel Cohen-Zardi (SoftFluent) sur un projet de « Business School du logiciel ». Qui s'adresserait d'un côté aux équipes dirigeantes d'éditeurs existants et de l'autre, aux créateurs de startups. Le métier d'éditeur a tellement de spécificités que les différentes pédagogies autour de l'entrepreneuriat sont insuffisantes pour couvrir les besoins. Ce projet devrait aboutir début 2007. Stay tuned !

En tout cas, si vous avez un point de vue ou des idées pour faire florir l'industrie du logiciel en France, je suis preneur!

Cet article a été publié le 10 juin 2006 et édité en PDF le 16 mars 2024.
(cc) Olivier Ezratty – “Opinions Libres” – <https://www.oezratty.net>